



N° de fiche	Titre de la fiche protocolaire	Dernière mise à jour
FPE n°5	Gestes barrières en sciences expérimentales	27/09/2020

Les règles suivantes ont été établies pour assurer la sécurité sanitaire de toutes les personnes qui viennent à travailler à un moment donné dans les salles de sciences (élèves, enseignants, personnels de laboratoires, agents d'entretien et de maintenance).

Avant d'entrer dans la salle de sciences

- Attendre, en respectant la distanciation, l'autorisation par le professeur d'entrer dans la salle
- Rejoindre calmement sa place

En entrant dans la salle de sciences

- Se laver les mains (de préférence à l'eau + savon) et les sécher à l'air libre ou avec un papier jetable
- Désinfecter son plan de travail et le tabouret
- Déposer son sac/manteau sur un tabouret annexe

Dans la salle de sciences

- Respecter le non-partage des postes de travail
 - Travail en binôme sur un même matériel interdit
 - Travail en équipe avec un seul manipulateur par équipe autorisé
- Porter obligatoirement :
 - un masque de protection
 - des lunettes de protection (si l'activité le nécessite)
 - une blouse en coton
- Limiter au maximum ses déplacements
 - Rester à son poste de travail
 - Demander obligatoirement l'autorisation à son professeur avant tout déplacement
 - Respecter le sens de circulation et éviter tout croisement
- Ne pas échanger son matériel (pas même sa blouse) ni d'objet avec un autre camarade, avant ou après la séance.

En fin de séance

- Déposer le matériel utilisé dans un récipient posé sur sa pailleuse (pour lavage et désinfection)
- Suivre les consignes du professeur concernant le matériel et le mobilier à désinfecter par ses soins
- Se laver les mains (de préférence à l'eau + savon) et les sécher à l'air libre ou avec un papier jetable
- Quitter la salle qu'après autorisation du professeur, en respectant la distanciation.

La direction du LFC

